

300 agents de la Police Municipale (F/H)

La Police Municipale Parisienne est une police de proximité chargée de faire respecter les règles de la vie quotidienne qui sont au cœur des préoccupations des Parisiennes et des Parisiens. Elle intervient 24H/24 et 7j/7 au plus près des habitants. Les policières et les policiers municipaux patrouillent, à pied ou à vélo, pour sécuriser et apaiser les quartiers et veiller au respect du partage de l'espace public.

Vos missions principales seront :

- Sécuriser l'espace public ;
- Lutter contre toutes formes d'incivilités (insalubrité, nuisances sonores, terrasses...) ;
- Prévenir les conflits et apaiser les tensions par une présence quotidienne dans les quartiers, en rencontrant les usagers ;
- Assister les publics vulnérables et fragilisés (écoliers, personnes âgées, personnes sans-abri, victimes...) ;
- Être au cœur d'événements majeurs (14 juillet, réveillon du 31 décembre).

La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2236€ en début de carrière (hors indemnités, primes et reprise d'ancienneté).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congrés annuels** et jusqu'à 28 RTT.

Avantages :

- 27 jours de congés et jusqu'à 28 JRTT
- Formation initiale et continue en interne
- Perspectives de mobilité et évolution de carrière
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple)
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris <https://www.paris.fr/services>
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com>
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé

Inscriptions au concours externe

Du 06.10.2025 au 28.11.2025

Inscriptions au concours interne

Du 06.10.2025 au 14.11.2025

Concours Agent de la Police Municipale de Paris (F/H)

(catégorie c)

Épreuves à partir du 12.01.2026

PROFIL :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du brevet des collèges ou d'un CAP/BEP ou équivalent (concours externe) ou d'une ancienneté dans la fonction publique (concours internes)
- Être de nationalité Française et remplir les Conditions Générales d'accès à la Fonction Publique
- Respect d'un code de déontologie spécifique et titularisation soumise à agrément (enquête de moralité)
- Fonctions exercées en uniforme, armement de catégorie D et B (tonfa, bombe lacrymogène)
- Sens de l'autorité, de l'assistance et du service public
- Conditions d'aptitude physique

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

